

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Module 4 : Co développement ; comment les habitants et les collectivités peuvent-ils reprendre la main sur le développement des projets d'EnR sur leur territoire ?

EP4.1

PARIS 19è - Date à préciser En partenariat avec Energie Partagée

Objectifs

Contexte

- Vous avez décidé de vous engager dans un projet d'énergie renouvelable de taille industrielle ? Vous souhaitez faire de ce projet, un projet citoyen au sens de la charte d'Energie Partagée ? Pour ce faire, vous serez amenés à dialoguer avec des professionnels privés du développement.
- Mais comment s'y prendre ? Comment les acteurs des territoires peuvent-ils se risquer dans des partenariats qui ne les dépossèdent pas de leur projet ?
- La formation donnera la capacité d'élaborer une stratégie partenariale de développement, et présentera les différentes implications du partenariat sur le montage juridico-financier des projets.
- La conception et la mise en oeuvre de ce module est réalisée en partenariat avec l'association Énergie Partagée.

Objectifs

1. Comprendre les enjeux et la manière de s'impliquer en phase de développement d'un projet EnR
2. Identifier les cartes en main des acteurs du territoire dans le développement (compétence, ressources, aménagements, concertation) et la manière de les valoriser dans la société de projet
3. Savoir mettre en concurrence les partenaires privés
4. Connaître la méthode pour sécuriser le partenariat (protocole de développement, société de projet de développement, pacte d'actionnaires)
5. Savoir identifier les intérêts des partenaires privés
6. Explorer le cas où les acteurs locaux se réapproprient un projet développé par une entreprise privée

Public

- Porteur de projet (collectif d'habitants, agriculteurs, ...) avec un collectif constitué
- Élus et chargés de mission des collectivités territoriales
- Structures d'accompagnement des projets

Intervenant

- Un ou plusieurs spécialistes de l'émergence et du développement de projets d'énergies renouvelables (maîtrisant les montages juridiques et financiers) à l'échelle locale agissant avec des collectivités et des citoyens sur des cas concrets.
- Échanges à distance (par vidéo conférence) avec un spécialiste du co-développement

Prerequis

Pour être pleinement profitable, cette session doit venir après le module 1 : Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables de A à Z

Durée, date et horaires

Date à préciser

de 9h30 à 18h00 Accueil à partir de 9h00.
soit 7 heures de formation effective

Lieu

Énergie Partagée - 16/18 Quai de Loire - 75019 Paris 3ème étage

Méthode pédagogique

- Présentation favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participants
- Utilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérience
- Travail en groupe, mise en situation sur des cas pratiques
- Échanges en vidéos avec un spécialiste du co développement
- Documents : les supports de formation seront disponibles en version numérique à l'issue de la formation.
- Support ludique jeu coopératif " concevoir une stratégie de développement "

Validation

Attestation de présence

Coût

600.00€ net de taxe, supports de formation et déjeuners compris (Non adhérents et Adhérents professionnels) -

Programme détaillé

Module 4 : Co développement ; comment les habitants et les collectivités peuvent-ils reprendre la main sur le développement des projets d'EnR sur leur territoire ?

EP4.1

PARIS 19è - Date à préciser En partenariat avec Energie Partagée

Accueil / Introduction

Intérêts et limites du co-développement

- Identifier les intérêts et limites du co-développement : réduction du risque, partage des retombées économiques et de la gouvernance : à support ludique
- Savoir évaluer la place que la collectivité et/ou les habitants souhaitent prendre ?
- Panorama des sources de financement en phase de développement

Comment co-développer un projet ENR ?

- Témoignage à distance d'un expert
- Méthode et outils pour sélectionner son partenaire et sécuriser le partenariat
- Les points d'attention entre partenaires dans la négociation
- Savoir s'entourer : pour constituer les fonds propres et pour le savoir-faire
- Valoriser dans le capital toutes les contributions des partenaires

Conclusion et évaluation de la session